

qu'ailleurs en France l'élevage est plus lié à l'agriculture.

La répartition des chefs d'exploitation selon leur activité principale met en évidence que, dans bien des cas, l'activité d'élevage est exercée de façon non professionnelle, en tout cas qu'elle n'a pas pour but une rentabilité économique. En effet, seulement 49 % des détenteurs de poulinières se déclarent exploitants agricoles et 15 % se qualifient d'artisans ou commerçants. Dans cette catégorie, sont

classés notamment les directeurs de centre équestre ou de pension de chevaux. Même si l'élevage nécessite un investissement financier important pour l'entretien des animaux, on retrouve cependant 6 % d'ouvriers ou d'employés et 8 % de personnes sans activité professionnelle (femmes au foyer, retraités...), alors que les chefs d'entreprise ne sont que 3 %. L'élevage des chevaux semble être plus souvent une affaire de passion que de catégories socio-professionnelles.

Sur les 354 élevages de la région, 339 élèvent des chevaux de races de selle ou des poneys et 22 des races de trait.

L'élevage des chevaux de trait, bien que tout à fait anecdotique en Ile-de-France, connaît une croissance de 32 %, voyant son nombre passé de 15 à 22 unités. Le cheval de trait, longtemps desservi par son image d'animal de labour, voit son capital sympathie remonter au plus haut et son utilisation en cheval de loisirs se développer tout doucement. ■

■ Des chevaux surtout dans les Yvelines et en Seine-et-Marne

Les chevaux sont présents dans tous les départements d'Ile-de-France, à l'exception de la Petite couronne où le peu d'exploitations agricoles et la rareté des prairies ne favorisent pas la présence de chevaux dans les exploitations. La Seine-et-Marne accueille 44 % du cheptel d'Ile-de-France suivi, avec 34 %, par les Yvelines. L'Essonne et le Val-d'Oise abritent chacun 11% du cheptel de chevaux.

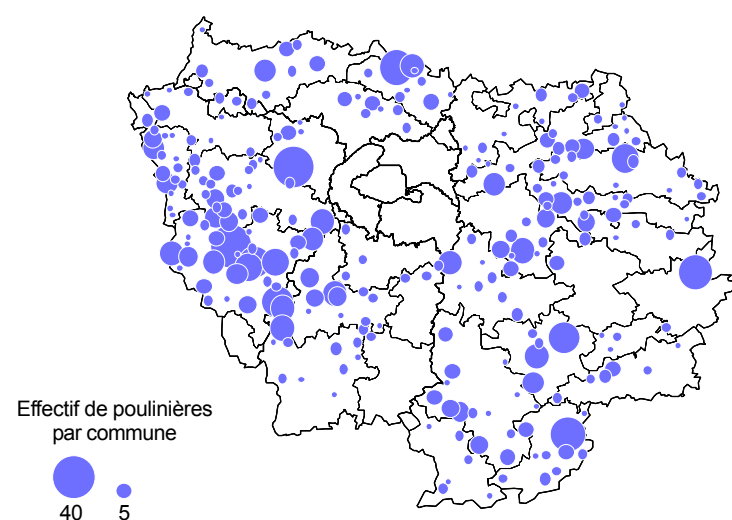
En ce qui concerne les effectifs de poulinières, l'écart entre la Seine-et-Marne et les Yvelines se réduit considérablement puisque la Seine-et-Marne compte 41 % du cheptel reproducteur et les Yvelines 39 %. En Seine-et-Marne, la localisation des élevages est assez diffuse : on trouve quelques grosses structures çà et là, et une légère concentration de l'élevage dans les Vallées de la Marne et du Morin, aux alentours de Guérard. Dans les Yvelines, et du fait de la moins grande superficie du département, les élevages sont plus concentrés, ils se disposent sur une ligne allant du nord-ouest du département au sud-est avec un nombre important d'éleveurs dans la zone des Bréviaires.

res-Auffargis. Le village des Bréviaires est devenu le coeur de l'élevage en Ile-de-France avec l'installation du haras national de la circonscription d'Ile-de-France. La création du haras des

Bréviaires, il y a quelques dizaines d'années, a été plus une réponse au développement des sports équestres qu'une demande des éleveurs locaux, qui restent peu nombreux. ■

Un élevage diffus en Seine-et-Marne, plus concentré dans les Yvelines

Localisation des juments poulinières



Source : AGRESTE - Recensement agricole



Agreste Ile-de-France - Mai 2002

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue CARNOT
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de la publication : Guy FRADIN
Rédacteur en chef : Jean-Marie STEPHAN
Rédactrice : Sophie CHOKOMIAN
Composition : SRSA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2 11 09 09 12-9



Numéro 58 - mai 2002

Recensement Agricole 2000

Des chevaux toujours plus nombreux mais un élevage qui reste modeste

Région sans tradition d'élevage affirmée, l'Ile-de-France voit son nombre de chevaux dans les exploitations exploser en 20 ans. Yvelines et Seine-et-Marne, à eux seuls, abritent plus de 75 % du cheptel équin. L'élevage, détenu par une poignée de passionnés, ne tire pas bénéfice du développement de l'équitation de loisirs. Par ailleurs, la diversification des agriculteurs de «grandes cultures» vers les activités liées au cheval favorise largement le retour des équidés dans les exploitations.

■ Le retour des chevaux dans les campagnes

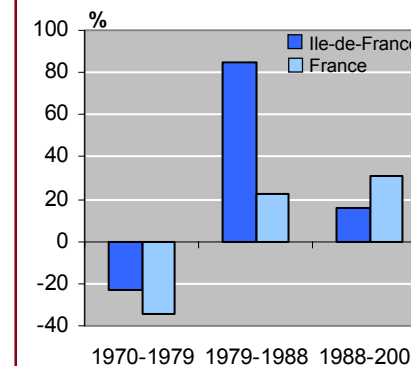
Avec près de 7 500 chevaux recensés en 2000, l'Ile-de-France est loin d'occuper les premiers rangs en France pour le nombre de chevaux présents dans les exploitations. Cependant, les effectifs de chevaux ont explosé en 20 ans avec une augmentation de près de 115 % alors que cette hausse n'atteint que 60 % sur l'ensemble du territoire. Depuis l'après-guerre et jusqu'au début des années 1980, les chevaux n'avaient fait que subir le contre-coup de la mécanisation et avaient quasiment disparu des exploitations. Ils étaient encore plus de 30 500 en Ile-de-France en 1955, pour atteindre le seuil critique de 3 500 en 1980. Avec l'essor de l'équitation de loisirs, le nombre de chevaux dans les exploitations a connu un fort développement depuis 1980. L'augmentation atteint 85 %, entre 1980 et 1988, alors qu'au niveau France entière, la reprise a été plus modérée (+22 %). Sur la période 1988-2000, cette croissance s'est poursuivie à un rythme plus ralenti (+16 %) en Ile-de-France, alors qu'elle est de 31 % au niveau France. D'amplitude moins large, le retour des chevaux dans les exploitations s'est fait plus progressivement sur l'ensemble du territoire français.

Dans le même temps, en Ile-de-France, le nombre d'exploitations détentrices de chevaux a évolué de façon moins spectaculaire : passant de 500 unités en 1980 à 580 en 1988, puis 554 en 2000. Aujourd'hui moins nombreuses qu'en 1988, les exploitations détiennent plus de

chevaux du fait du développement des activités de diversification liées au cheval et de la présence de juments poulinières dans des structures équestres. Après une embellie entre 1979 et 1988, le nombre d'éleveurs de chevaux est en légère baisse (- 4 %). Jusqu'en 1988, l'effectif de poulinières a suivi la même évolution que l'ensemble des chevaux. Mais entre 1988 et 2000, cet effectif a enregistré une baisse de 28 % alors que sur l'ensemble de la France l'évolution est de +21 %. Le cheptel reproducteur paye en Ile-de-France les conséquences de l'engorgement du marché du cheval de sport ainsi que la concurrence de la Normandie voisine, terre d'élevage par excellence. ■

Un retour en fanfare des chevaux

Taux d'évolution des effectifs de chevaux



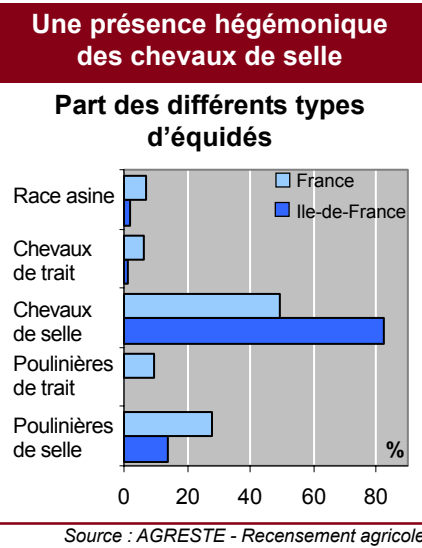
Source : AGRESTE - Recensement agricole



Les chevaux de loisirs se taillent la part du lion

En 2000, l'Ile-de-France compte 554 exploitations agricoles abritant des chevaux dont 64 % au titre de l'élevage. Les 36 % restant sont composés d'unités recensées au titre d'une activité agricole autre que l'élevage : elles possèdent des chevaux pour les loisirs de la famille (22 %) ou proposent une activité de diversification liée au cheval (14 %), notamment la prise en pension. Magré cette forte proportion d'éleveurs, l'effectif de poulinières ne représente

qu'à peine 15 % de la totalité des chevaux présents dans les exploitations franciliennes alors que sur l'ensemble du territoire, les poulinières constituent plus de 38 % du cheptel. Cette abondance de chevaux, autres que reproducteurs, dans les exploitations est due au recensement de structures équestres (clubs hippiques, pensions) qui possèdent des poulinières. De plus, le développement d'activités liées au cheval dans les exploitations agricoles favorise la présence importante de chevaux de loisirs. La prise en pension de chevaux appartenant à des particuliers se répand peu à peu. Elle présente l'avantage pour les agriculteurs de mettre en valeur des prairies laissées vacantes par les élevages bovins et ovins et d'apporter un revenu complémentaire non négligeable. Pour ces différentes raisons, le nombre de chevaux par exploitation est élevé, avec une moyenne de 13 alors qu'il n'est que de 6 au niveau national. En Ile-de-France, la quasi-totalité des chevaux des exploitations appartiennent à une race de selle ou de course. Les chevaux de trait ne comptent que 155 animaux, soit 2 % du cheptel contre 17 % au niveau national. Aucun berceau des neuf races de trait ne se situe en Ile-de-France. Ainsi, la présence des chevaux de trait



n'est pas liée à une tradition mais est le fait de quelques passionnés. Les détenteurs de chevaux se répartissent essentiellement dans deux orientations technico-économiques (OTEX) : les «grandes cultures» et les «ovins, caprins et autres herbivores». Dans cette dernière catégorie on trouve surtout en Ile-de-France les éleveurs de chevaux. L'OTEX «grandes cultures» comprend quelques éleveurs et la majorité des exploitants sans élevage qui ont choisi de se diversifier vers les activités liées au cheval. En ce qui concerne les effectifs, plus de 68 % des chevaux sont détenus par des exploitants de l'OTEX «ovins, caprins et autres herbivores». ■

Définitions

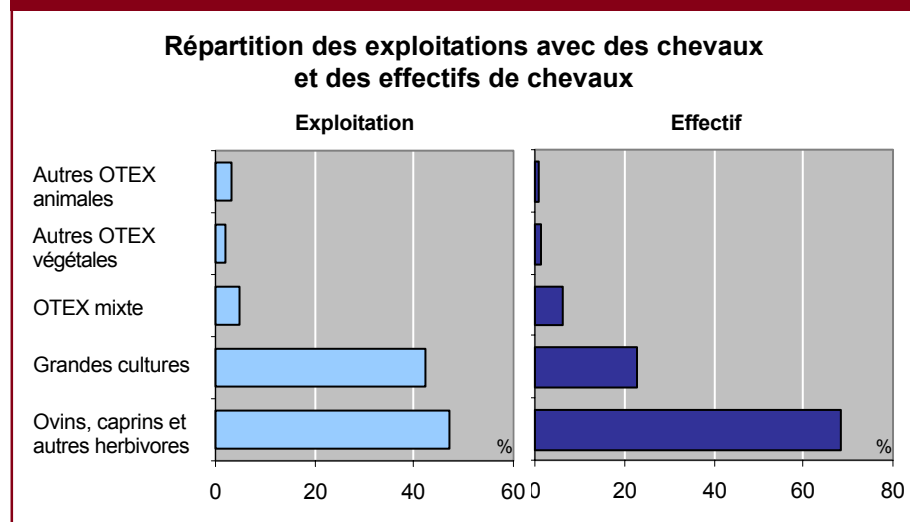
L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées ;
- une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 1 poulinière, 10 ruches, etc).

De ce fait, tout détenteur de juments poulinières est considéré comme exploitant agricole.

Les poulinières sont des juments ou ponettes aptes à la reproduction et qui donnent régulièrement naissance à des poulains, quelles que soient leur race ou leur utilisation. Généralement la dernière mise bas a eu lieu au cours de la dernière campagne agricole écoulée. Les femelles qui ne sont plus ou pas utilisées pour la reproduction ne sont pas comptabilisées dans cette catégorie.

23 % des chevaux dans l'OTEX grandes cultures

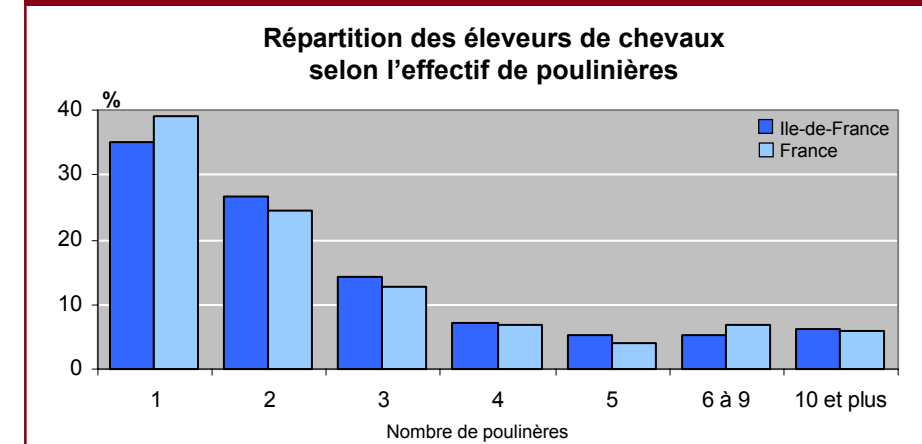


L'élevage du cheval : une affaire de coeur

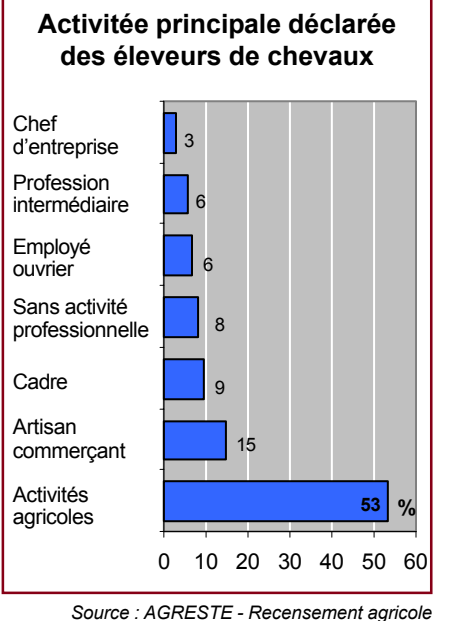
En 2000, l'Ile-de-France compte environ 350 éleveurs de chevaux, soit environ 5 % des exploitations franciliennes contre 8 % au niveau France entière. L'Ile-de-France se positionne bien loin de la Basse-Normandie et ses 15 % d'éleveurs, mais compte tenu des conditions défavorables à cette activité, la rareté des prairies notamment, et l'absence de tradition d'élevage, cette proportion semble honorable. De plus, bien que l'Ile-de-France rassemble un grand nombre d'utilisateurs de chevaux, et donc de clients potentiels, l'élevage francilien ne connaît pas de progression : le nombre d'élevage est stable et le nombre de poulinières est en baisse depuis 1988. Le cheptel de poulinières recensé en Ile-de-France atteint près de 1 140 animaux. Si le nombre de poulinières par exploitation est le même en Ile-de-France que sur l'ensemble du territoire, soit 3 reproductrices par exploitation, la répartition des unités selon la taille du cheptel reproducteur est quelque peu différente. En effet, le nombre d'exploitations ne détenant qu'une poulinière est dominant, mais avec 35 % contre près de 40 % sur l'ensemble du territoire. La foule de petites unités présentes dans l'élevage concrétise le caractère «non-professionnel» de cette activité, du fait de l'impossibilité de vivre du revenu qui s'en dégage. L'Ile-de-France comptabilise aussi quelques gros

élevage de plus de 10 poulinières. Les éleveurs franciliens mettent en valeur une superficie agricole utilisée (SAU) d'environ 35 hectares constituée de 22 hectares de grandes cultures, de seulement 9 hectares de surface toujours en herbe (STH) et de 1 hectare de superficie en fourrage. L'assolement des éleveurs franciliens est très différent de ce qui est observé sur l'ensemble de la France. La SAU des éleveurs français est à peu près du même ordre : 39 hectares, mais elle comporte surtout de la STH (20 hectares). De plus, le nombre de chevaux par élevage est de 18 en Ile-de-France contre 7 en France. Cette faible présence de STH pour un nombre important de chevaux montre que les éleveurs sont plus souvent tournés vers le milieu équestre que vers le milieu agricole. 71 % des exploitations avec des poulinières n'ont pour seul lien avec l'agriculture que l'élevage des chevaux. Parmi ces exploitations, 43 % proposent une activité liée au cheval : centre équestre ou pension, qui apporte dans la plupart des cas l'essentiel des revenus. Les 28 % restant sont des éleveurs amateurs, qui exercent des métiers ni équestres, ni agricoles. La répartition par OTEX ne fait que confirmer l'appartenance au milieu équestre des éleveurs, puisque 70 % d'entre-eux sont classés dans l'OTEX «ovins, caprins et autres herbivores», dont la grande

Les petits éleveurs un peu moins présents en Ile-de-France



50 % des éleveurs se déclarent exploitant agricole



majorité au titre de l'élevage équin. 21 % des éleveurs sont tout de même répertoriés dans l'OTEX «grandes cultures», d'où la part importante dans l'assolement des surfaces en grandes cultures, part qui dépasse la simple autofourniture. Au niveau national, seule la moitié des exploitations sont dans l'OTEX «ovins, caprins et autres herbivores», montrant

Zoom sur les ânes

Têtu comme un âne... Longtemps cette mauvaise réputation a suivi les représentants de la race asine (ânes, mulets, bardots). Tout comme son proche cousin le cheval, l'âne a connu un déclin, qui semblait inexorable après la seconde guerre mondiale. Déjà à un niveau très bas en 1970, seulement 186 têtes, les effectifs sont au plus mal en 1988 avec 104 ânes pour 58 exploitations concernées. En 2000, l'âne qui bénéficie d'une certaine cote de popularité, voit ses effectifs dans les exploitations agricoles remonter de plus de 35 %. Aujourd'hui, 83 exploitations en détiennent. Rarement utilisé pour le loisir, la présence des ânes sur les exploitations est largement désintéressée. ■